

Axe 2 : L'évaluation des acquis des élèves et la prise en compte de la difficulté scolaire

Axe 2 :	Domaine	Objectifs	Poursuite du projet 2010-2014	Nouvelle action 2014-2018
	Elève Outils de suivi	Rendre le livret d'évaluation de l'école plus lisible et en conformité avec les piliers du socle commun.		✓

Le nouveau livret d'évaluation

1 / Pourquoi changer le livret précédent ?

Pour rendre le livret d'évaluation de l'école plus lisible et en conformité avec les piliers du socle commun.

2 / Sa conception

- ☞ Il reprend les principes techniques de l'ancien document,
- ☞ Il présente **l'ensemble des piliers qui constituent le socle commun.** (Il est facilement adaptable pour la prochaine réforme !)
- ☞ En préambule est présentée en **couleur la synthèse de ses piliers dans un souci de lisibilité**

«**NOM**» «**Prénom**»

CP – 1^{er} Trimestre

Enseignant(e)s :

Année scolaire 2014-2015



Ecole élémentaire Emile Massio

Route de St Sulpice

31 660 BUZET-SUR-TARN

Tél. : 05 34 26 50 30

Mél. : ce.0311647x@ac-toulouse.fr

Synthèse par grands domaines :

SOCLE DE COMPETENCES	Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3	Pilier 4	Pilier 5	Pilier 6	Pilier 7
Bilan de l'élève	%	0 %	%	0 %	%	0 %	%

Pilier 1 : LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE

Pilier 2 : LA PRATIQUE D'UNE L.V.E.

Pilier 3 : LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHEMATIQUE ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Pilier 4 : LES TICE

Pilier 5 : LA CULTURE HUMANISTE

Pilier 6 : LES COMPETENCES SOCIALES & CIV.

Pilier 7 : L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE

☞ Le document reste un A4 recto-verso édité individuellement.

«NOM» «Prénom»

CP – 1^{er} Trimestre

Enseignant(s) :

Année scolaire 2014-2015



Ecole élémentaire Emile Massio
Route de St Sulpice
31 660 BUZET-SUR-TARN
Tél. : 05 34 26 50 30
Mail : ce.0311647x@ac-toulouse.fr

Synthèse par grands domaines :

SOCLE DE COMPETENCES Bilan de l'élève	Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3	Pilier 4	Pilier 5	Pilier 6	Pilier 7
%	0 %	%	0 %	%	0 %	%	0 %

Observations de l'enseignant :

Les résultats de ce 1^{er} trimestre sont 0 d'évaluation 0

0 0

Nombre de % journée(s) d'absence : 0

Détails des compétences évaluées par grands domaines :

1 - LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE	Lect : code 0% de réussite	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0
		F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0
Lect : comp. 0% de réussite	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	
	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	
Grammaire 0% de réussite	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	
Orthographe 0% de réussite	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	
Ecriture 0% de réussite	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	
Rédaction 0% de réussite	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	F/0	

2 - LA PRATIQUE D'UNE L.V.E.	Anglais 0% de réussite	LV/0	LV/0	LV/0	LV/0	LV/0	LV/0
------------------------------	---------------------------	------	------	------	------	------	------

3 - LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHÉMATIQUE ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE	Numération 0% de réussite	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0
		M/0	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0
	Opérations 0% de réussite	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0
		M/0	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0
	Mesures 0% de réussite	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0
	Problèmes 0% de réussite	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0
	Géométrie 0% de réussite	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0
	Matière & Viv 0% de réussite	M/0	M/0	M/0	M/0	M/0	LC/0

4 - LES TIC	B2i 0% de réussite	TIC/0	TIC/0	TIC/0	TIC/0	TIC/0	TIC/0
-------------	-----------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

5 - LA CULTURE HUMANISTE	Le temps 0% de réussite	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0
		CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0
	L'Espace 0% de réussite	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0
Arts 0% de réussite	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	CH/0	

6 - LES COMPETENCES SOCIALES & CIV.	Sens civique 0% de réussite	CSC/0	CSC/0	CSC/0	CSC/0	CSC/0	CSC/0
-------------------------------------	--------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

7 - L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE	Eps 0% de réussite	Ai/0	Ai/0	Ai/0	Ai/0	Ai/0	Ai/0
		Méthodo. 0% de réussite	Ai/0	Ai/0	Ai/0	Ai/0	Ai/0

☞ Dans un souci d'harmonisation au sein de l'équipe, les items évalués ne font plus référence à un sommaire saisi chaque trimestre mais à un récapitulatif des compétences du socle disponible au format A3 plié en fin de chaque livret individuel.

Référentiel de compétences - Cycle 2

1- La maîtrise de la langue française			CP	CE1
Langage oral	F01	S'exprimer de façon correcte : prononcer les sons et les mots		
	F02	Faire un récit structuré : respecter l'organisation de la phrase, exprimer les relations de causalité, les circonstances temporelles et spatiales		
	F03	Participer à un échange : questionner, répondre et respecter les règles de la communication		
	F04	Comprendre un récit, texte documentaire, image		
	F05	Présenter à la classe un travail collectif		
	F06	Dire de mémoire des comptines, des poèmes ou des textes en prose en les interprétant par l'intonation		
Lecture	F07	Connaitre le nom et les graphies des lettres		
	F08	Distinguer la lettre et le son		
	F09	Connaitre les correspondances entre les lettres et les sons		
	F10	Décomposer un mot en syllabes		
	F11	Lire des mots connus		
	F12	Déchiffrer des mots inconnus		
	F13	Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et comprendre		
	F14	Identifier les personnages, les événements et les circonstances temporelles et spatiales		
	F15	Lire à voix haute de manière fluide : articulation, ponctuation et intonation		
	F16	Connaitre les caractéristiques de l'écrit		
	F17	Lire ou écouter lire des œuvres de littérature de jeunesse		
Ecriture	F18	Ecrire les lettres en écriture cursive lisible		
	F19	Soigner son travail écrit		
	F20	Copier un texte court en s'appuyant sur la syllabe et le mot		
Vocabulaire	F21	Ecrire sans erreur sous la dictée des syllabes, des mots et de courtes phrases en respectant les correspondances entre lettres et sons		
	F22	Dictée à l'adulte en respectant les principales règles de l'écrit		
	F23	Produire de manière autonome une phrase simple cohérente		
	F24	Produire de manière autonome un texte narratif ou explicatif de 5 à 10 lignes		
	F25	Relire et corriger son texte en utilisant les outils de la classe		
	F26	S'approprier le vocabulaire utilisé au cours des activités de la classe		
Grammaire	F27	Ranger des mots par ordre alphabétique		
	F28	Trouver un synonyme ou un antonyme d'un mot simple		
	F29	Regrouper des mots par familles, champ lexical, champ sémantique		
	F30	Identifier les phrases d'un texte en s'appuyant sur la ponctuation		
	F31	Reconnaitre le verbe, le nom, l'article, le pronom personnel sujet		
	F32	Repérer les marques du genre et du nombre		
	F33	Appliquer les notions de masculin/féminin, singulier/pluriel		
	F34	Appliquer la règle de l'accord du verbe avec son sujet		

☞ Ces compétences sont repérées par un code « Pilier » simplifié (Ex. **F** pour la maîtrise de la langue française) et un numéro d'ordre. Ce code est inscrit en en-tête de l'item évalué.

1- La maîtrise de la langue française			CP	CE1
Langage oral	F01	S'exprimer de façon correcte : prononcer les sons et les mots		
	F02	Faire un récit structuré : respecter l'organisation de la phrase, exprimer les relations de causalité, les circonstances temporelles et spatiales		
	F03	Participer à un échange : questionner, répondre et respecter les règles de la communication		
	F04	Comprendre un récit, texte documentaire, image		
	F05	Présenter à la classe un travail collectif		

☞ Les modèles sont spécifiques aux deux cycles ; il y a donc deux modèles différents. Il y a également deux sommaires archivés dans le livret individuel ; un pour chaque cycle.

Les 3 Volets Académiques

Volet TICE

Objectifs	Poursuite du projet 2010- 2014	Nouvelle action 2014- 2018
Élèves : Mettre en œuvre des dispositifs de classe permettant aux élèves d'acquérir l'ensemble des compétences du B2i.		✓
Enseignants : Mettre à disposition des enseignants un outil de coordination numérique qui optimise le pilotage du projet d'école.		✓

Quelques définitions :

TICE

Les **technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement** (TICE) recouvrent les outils et produits numériques pouvant être utilisés dans le cadre de l'éducation et de l'enseignement (TICE = TIC + Enseignement).

Les TICE regroupent un ensemble d'outils conçus et utilisés pour produire, traiter, entreposer, échanger, classer, retrouver et lire des documents numériques à des fins d'enseignement et d'apprentissage.

B2i

En France, le **Brevet informatique et internet** (également appelé **B2i**), est une attestation délivrée aux élèves des écoles élémentaires, des collèges, des lycées et aux adultes qui sanctionne leur capacité à utiliser les outils informatiques et Internet mais également certaines compétences documentaires et éthiques.

Cette attestation n'est cependant pas un diplôme, ce n'est qu'une preuve que l'élève en question a acquis une certaine maîtrise des Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Articulation de la mise en œuvre du dispositif permettant aux élèves d'acquérir l'ensemble des compétences du B2i.

1 / Les enseignants élaborent un document de programmation de projets numérique par niveau de classe.

C'est un tableau qui liste **5 projets numériques** au maximum à mettre en œuvre par année scolaire.

On identifie à partir des 5 grands domaines qui définissent le B2i ,

- 1. S'approprier un environnement informatique de travail :** *connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques.*
- 2. Adopter une attitude responsable :** *prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.*
- 3. Créer, produire, traiter, exploiter des données :** *produire un document numérique, texte, image, son, utiliser l'outil informatique pour présenter un travail.*
- 4. S'informer, se documenter :** *lire un document numérique. Chercher des informations par voie électronique. Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet.*
- 5. Communiquer, échanger :** *échanger avec les technologies de l'information et de la communication.*

par période les compétences mises en œuvre pour chaque projet.

Exemple de document de programmation de projets numérique pour la classe de CE1.

Période	Intitulé du projet numérique	Compétences concernées par ce projet
1	1. S'approprier un environnement informatique de travail : <i>connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques.</i>	E 1-1 : Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise et je sais à quoi ils servent. E 1-2 : Je sais allumer et éteindre l'équipement informatique. E 1-3 : Je sais déplacer le pointeur. E 1-4 : Je sais accéder à un dossier. ouvrir et enregistrer un fichier.
2	1. S'approprier un environnement informatique de travail : <i>connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques.</i>	E 1-4 : Je sais ouvrir et enregistrer un fichier.
3	3. Créer, produire, traiter, exploiter des données : <i>produire un document numérique, texte, image, son, utiliser l'outil informatique pour présenter un travail.</i>	E 3.2 : Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation. E 3.3 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes. E 3.4 : Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller.
4	3. Créer, produire, traiter, exploiter des données : <i>produire un document numérique, texte, image, son, utiliser l'outil informatique pour présenter un travail.</i>	E 3.1 : Je sais produire et modifier un texte. E 3.6 : Je sais imprimer un document.
5	4. S'informer, se documenter : <i>lire un document numérique. Chercher des informations par voie électronique. Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet.</i>	E 4.1 : Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs (Cd Room). E 4.2 : Je sais repérer les informations affichées à l'écran. (E 3.4 : Je sais utiliser les fonctions copier, sur un document existant).

2 / Mise en œuvre pratique du projet.

2.1 Séance collective

Dans l'emploi du temps de chaque classe, une à deux séances collectives « Spécifique Tice par période **sont programmée** (le mercredi).

Lors de ces séances, l'enseignant fixe, collectivement le ou les objectifs visés par le projet numérique de la période.

Il présente également collectivement les consignes de travail.

Pour y parvenir il utilise notamment **le vidéo projecteur** qui permet de visualiser de manière très réaliste les différentes actions à mener pour atteindre les objectifs. Pour cela l'enseignant peut réaliser des séquences utilisant Power Point. Il peut également présenter une fiche « Consignes de travail » sur laquelle pourront s'appuyer les élèves lorsqu'ils travailleront en autonomie sur le poste informatique classe.

2.2 Séances individuelles

Chaque enseignant de classe prévoit une séance « Travail en autonomie » par semaine **permettant à 3, 4 élèves de s'investir dans ce projet de façon pratique.**

L'ensemble de la classe travaille en autonomie, dans une matière et sur un sujet déterminé par l'enseignant pendant cette séance. Pour les CP et CE1, ce créneau peut être organisé sous forme d'ateliers autonomes. (écriture, art plastique...)

Pour les classes supérieures, ces séances peuvent être de la lecture individuelle, de l'entraînement autocorrectif, une activité plastique cadrée et nécessitant la mise en œuvre de matériels simples, une activité de copie, un panachage des éléments de cette liste.

Sur ce créneau horaire, 3 à 4 élèves passent au poste informatique de la classe pour investir le projet numérique de la période.

Chaque élève qui est passé est coché et doit pouvoir, en autonomie et avant la fin de la période, accéder au poste informatique pour finaliser son travail.

L'enseignant évalue, en fin de période, pour chaque élève les compétences acquises par le biais de ce projet numérique.